

Département de l'INDRE
Arrondissement de LA CHATRE

REPUBLIQUE FRANCAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de pouvoirs	
Date de convocation	03/09/2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le 13 Septembre, 17 heures 00,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY**

2024 - 08

Étaient présents : Madame Agnès ROBIN ; Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, Jean-Claude MONNET, Henri SERRE et Philippe YVERNAULT.

Excusés : Madame Marie-Laure LEUILLET représentée par M. Henri SERRE, Éric LAMBERT donne pouvoir à Mme Agnès ROBIN, M Philippe SAVY.

Il désigne M Jean-Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

Objet : Décision modificative N° 02

Les ICNE 2023 comprenaient un règlement de 7 343.24 € répartis en 4 820,02 € imputable au compte 1641 et 2 523.22 € au compte 6611, au profit de l'emprunt N°8468204. Cette échéance étant arrivée tardivement n'a pas été comptabilisée en 2023.

Le compte 1641 est suffisamment provisionné en revanche il manque 2 500 € sur le compte 66111.

Il est proposé au comité de procéder à un transfert de 2 500 € du compte « 022 Dépenses imprévues » vers le chapitre 66 111 ce qui ne modifie pas l'équilibre du budget des dépenses de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le comité, par 12 voix pour,

APPROUVE la diminution de 2 500 € du chapitre 022 et une augmentation de 2 500 € du chapitre 66 111 du budget de fonctionnement 2024.

Secrétaire de séance
Jean-Yves DUSSAULT



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 16/09/2024
Et de sa publication le 16/09/2024

Le Président
François BUFFETEAU

Pour le Président, Empêché

**Le Vice-Président
Jean-Claude MONNET**

